

M2 Santé Publique – Analyse et management des établissements de santé – FI – Site BICHAT

Présentation

Connaître la réglementation au sens large, l'évolution des contraintes institutionnelles et économiques pesant sur le système hospitalier afin d'apprécier l'environnement de la prise de décision.

Savoir prendre une décision rationnelle et argumentée dans les domaines de la démarche qualité (procédure d'accréditation/certification), de la sécurité (des actes, de la prise en charge), de la gestion des risques (locaux, patients, personnels), de l'information du patient et du droit hospitalier, de l'analyse du « produit hospitalier » et de l'optimisation des coûts (tarification à l'activité).

A chacun de ces éléments correspondent des outils de mesure et de gestion. Chacun de ces outils fait l'objet d'un enseignement spécifique comprenant une part d'enseignements pratiques et de mises en situation permettant à l'étudiant d'atteindre la maîtrise de ces outils d'aide à la décision dans un contexte d'analyse et de gestion des établissements de santé.

par la spécialité du master, le contrôle de connaissance de cette UE s'applique pour la validation. Pour le stage et le mémoire (26 ECTS), la présentation du mémoire correspond au $\frac{3}{4}$ de la note.

Contacts

RESPONSABLE(S)

Infos pratiques

Composante :
UFR DE MEDECINE

Programme

ORGANISATION

Modalités de validation en M2 :

Pour chaque UE fondamentale, le contrôle des connaissances sera effectué sous forme de contrôle continu et/ou d'examen écrit final. La moyenne de ces deux notes sera effectuée ou ne sera retenue que la note de l'examen écrit si absence de contrôle continu. Le contrôle continu sera effectué sous forme de projets (analyse critique d'articles, rédaction de protocoles...). A l'issue du stage (également noté) l'étudiant doit rédiger un mémoire dont la soutenance sera publique.

Pour les UE optionnelles, le contrôle continu sera privilégié mais si un étudiant choisit un module en dehors des optionnels prévus